

29 juin 2001 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Lettre de félicitations de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressée à M. Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU à l'occasion de la reconduction de ses fonctions par l'Assemblée générale, Paris le 29 juin 2001.

Monsieur le Secrétaire général,

Conformément à la recommandation unanime du Conseil de sécurité, l'Assemblée générale a décidé de vous confier un nouveau mandat à la tête du Secrétariat des Nations Unies. C'est avec une très grande joie et un très grand plaisir que je vous adresse aujourd'hui mes félicitations les plus amicales et les plus chaleureuses.

Pour la France, qui voit dans l'ONU l'élément principal d'une gouvernance mondiale en cours de constitution, vous avez toujours été un interlocuteur attentif, amical et confiant, sensible aux préoccupations de la francophonie.

Au cours de votre premier mandat, vous avez su engager la réforme de l'ONU vers plus d'efficacité et de cohérence. Pour les droits de l'homme et le développement, vous avez constamment appelé les Etats à plus de générosité et plus de solidarité. Vous vous êtes porté à l'avant-garde des nouveaux défis mondiaux, en vous saisissant des questions éthiques, des enjeux de la société de l'information, ou de la lutte contre les fléaux globaux tels que le sida. Tout en entretenant avec les Etats des relations de confiance, vous avez eu à coeur de construire un partenariat nouveau avec les ONG et les entreprises. Vous avez ainsi mobilisé l'ensemble de la société internationale pour une mondialisation civilisée.

Face aux conflits qui endeuillent la planète, vous avez affirmé la place centrale de l'ONU dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale, n'hésitant pas à vous engager personnellement dans la recherche de solutions.

Aux félicitations que je vous adresse au nom de la France, je souhaite ajouter en mon nom personnel l'expression de ma reconnaissance, de ma grande satisfaction et de mes voeux les plus chaleureux pour votre nouveau mandat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma très haute considération.